

# PFAS

## (per et polyfluoroalkylées)

**Le 17 juin dernier, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement alertait sur l'omniprésence des substances per et polyfluoroalkylées (PFAS) dans l'eau potable et le lait maternel au niveau mondial.**

Ces molécules synthétiques, développées dans les années 1940 pour un usage militaire par l'industrie chimique des États-Unis, n'ont, depuis, plus cessé leur essor. Il existerait aujourd'hui plus de 10 000 PFAS, produits miracles aux propriétés anti-adhésives, anti-tâches, déperlantes, anti-graisses, hydrofuges ou encore émulsifiantes, présents dans les emballages alimentaires, les textiles, les produits de nettoyage, les cosmétiques, les médicaments, les pesticides, les mousses incendie, et bien d'autres.

Bien que les industriels DuPont et 3M aient eu des preuves formelles de l'extrême dangerosité des PFAS dès les années 1970, ce n'est qu'en 1991 que le premier article scientifique établissant un risque pour la santé humaine a été rendu public.

Au sein de l'Union européenne, le PFOS n'est interdit que depuis 2010, le PFOA depuis 2020 et le PFHxS depuis 2023. Une interdiction plus large des PFAS est également envisagée.

- ◆ Une diminution du poids à la naissance,
- ◆ Une réponse vaccinale réduite chez les enfants,...

**De plus, les PFAS sont associés à des maladies graves telles que :**

- ◆ Les lésions hépatiques,
- ◆ Les maladies thyroïdiennes,
- ◆ L'obésité,
- ◆ Les troubles de la fertilité et les cancers,...

**La négation de la toxicité des PFAS par les industriels n'est pas sans rappeler l'attitude de ces mêmes industriels devant la lourde réalité de la toxicité de l'amiante.**

Pour rappel, les premières préoccupations sérieuses concernant les effets de l'amiante sur la santé remontent au début du 20<sup>ème</sup> siècle (1910). Des rapports médicaux ont documenté des cas de maladies respiratoires graves chez les mineurs et les ouvriers tra-